

INSCRIPTION

CONTACTEZ VOILE IMPULSION ET TRANSMETTEZ-NOUS

- Une photo d'identité couleur
- Une photocopie d'une pièce d'identité recto/verso

POUR LE PERMIS CÔTIER

- Le document Cerfa N° 14681*03 correspondant au dossier d'inscription*
- Le document Cerfa N° 14673*01 correspondant au certificat d'aptitude physique de moins de 6 mois à faire remplir par votre médecin traitant*
- Un timbre fiscal de 78 €

POUR L'EXTENSION HAUTURIÈRE DU PERMIS

- Une copie de votre permis mer côtier
- Le document cerfa N° 14680*02 correspondant au dossier d'inscription*
- Un timbre fiscal de 38 € pour l'inscription à l'examen

**Documents disponibles au secrétariat et sur le site internet en téléchargement*

VOILE IMPULSION PROPOSE AUSSI

- Des sorties en mer en demi-journée, en journée et croisière en école de voile
- Une formation professionnelle diplômante orientée vers les métiers de la mer – le CAP Maintenance Nautique
- Des journées techniques destinées aux plaisanciers (mécanique, matelotage...)



6, BOULEVARD FARRENC 13016 MARSEILLE
04 91 03 71 56 | VOILEIMPULSION@SAUVEGARDE13.ORG
WWW.VOILEIMPULSION.COM



VENEZ PASSER LE PERMIS BATEAU

CÔTIER ET EXTENSION HAUTURIÈRE

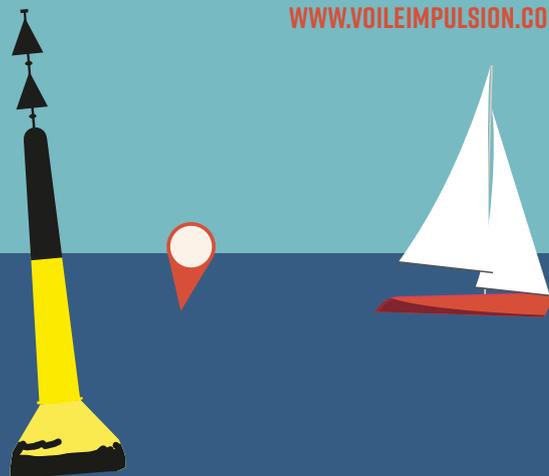
*Soyez prêts pour cet été !
en bateau ou en scooter des mers*

PERMIS VALABLE À VIE

À PARTIR DE 16 ANS

UNE SESSION PAR MOIS

CALENDRIER EN LIGNE SUR
WWW.VOILEIMPULSION.COM



N°agrément DDTM N° 013020

LE PERMIS MER CÔTIER

PERMET DE NAVIGUER EN MER DE JOUR COMME DE NUIT JUSQU'À 6 MILLES D'UN ABRI SANS LIMITE DE PUISSANCE MOTRICE

Après l'inscription administrative (cf. verso) inscrivez-vous à une session auprès du secrétariat.

Les dates sont disponibles sur voileimpulsion.com

01 LES COURS THÉORIQUES (9 H SUR TROIS JOURS)

En soirée (de 18h à 21h), trois cours avec le formateur pour vous préparer à l'épreuve théorique (remise du livret de candidat et de certification, du livret du code et un accès à ENPC (entraînements et examens blancs)).

02 LE PASSAGE DE L'EXAMEN THÉORIQUE (1 H)

Choisissez le centre d'examen parmi les organismes agréés (liste disponible au secrétariat) et inscrivez-vous en ligne.

Le passage de l'examen se fait sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM) pour tester vos connaissances (30 questions posées, avec une marge de 5 erreurs admises).

03 LES COURS PRATIQUES (3 H 30)

→ Un premier cours collectif d'1h30 en salle.

Une fois l'épreuve théorique réussie :

→ Un second cours individuel en mer de 2 heures sur la base nautique de l'Estaque. Vous devez prendre rendez-vous avec un formateur du bateau école pour ce cours individuel.

Le formateur valide vos acquis au fur et à mesure de la sortie en mer et vous remettra une attestation de réussite à la formation du permis côtier si tous les objectifs sont atteints. Le permis définitif vous est adressé par courrier.

298 €*
TARIF INDIVIDUEL

270 €*
TARIF GROUPE
MINIMUM 3 PERSONNES
(FAMILLE, AMIS...)

250 €*
TARIF ÉTUDIANT

TARIF INDIVIDUEL

TARIF GROUPE
MINIMUM 3 PERSONNES
(FAMILLE, AMIS...)

TARIF ÉTUDIANT

*HORS TIMBRE FISCAL DE 70 € ET LE PASSAGE DU CODE 30 €

L'EXTENSION HAUTURIÈRE DU PERMIS

PERMET DE NAVIGUER EN MER DE JOUR COMME DE NUIT SANS LIMITE DE DISTANCE D'UN ABRI, NI DE PUISSANCE

La formation au permis bateau extension hauturière ne comporte pas de formation pratique sur l'eau.

01 LES COURS THÉORIQUES (24 H SUR 8 JOURS)

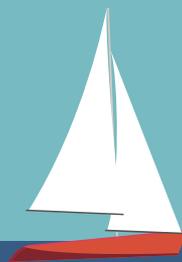
Contactez Voile impulsion pour convenir des dates avec le formateur. La formation théorique se déroule sur 8 soirées de 3 heures (de 18h00 à 21h00) en salle avec le formateur.

02 LE PASSAGE DE L'EXAMEN THÉORIQUE (1 H 30)

Voile Impulsion se charge de l'inscription à la session de l'examen auprès de la DDTM.

L'examen se présente sous forme de sessions à l'écrit : exercices sur carte, calcul de marée et questions diverses.

Le permis définitif vous est adressé par courrier.



317 €*
PERMIS MER
HAUTURIER

PERMIS MER
HAUTURIER

*HORS TIMBRE FISCAL DE 38 €